Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1311

Artikel: Les pièges du sens commun
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015205

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
11 septembre 1997 – nº 1311
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

Les pièges du sens commun

En matière de drogue comme en d'autres, le sens commun tient des réponses toujours prêtes. Il affectionne les solutions carrées qui, à première analyse, résistent à toute réfutation. La logique qui sous-tend son discours apparaît tout à la fois simple et solide.

Comment donc prescrire des stupéfiants aux toxicomanes sous prétexte de lutter contre la drogue? Vous n'y pensez pas. Alors qu'il suffirait d'intensifier la chasse aux trafiquants, de punir les consommateurs et de les contraindre à renoncer à leur vice coupable.

Tel est le propos de l'initiative au titre accrocheur «Jeunesse sans drogue». Ses auteurs, prisonniers du sens commun, n'ont cure des échecs enregistrés par la répression ici et ailleurs (voir en page 2). La force de leur certitude, nourrie par ce raisonnement de sens commun, leur interdit de voir la réalité. Les partisans de cette initiative se battent pour un principe, une société sans drogue. Contre le désordre qu'exprime la toxicomanie, ils aspirent à la loi et à l'ordre. En somme l'autorité bafouée de l'État les préoccupe plus que le sort des personnes dépendantes. La politique menée par le Conseil fédéral depuis quelques années part de ce constat d'échec. Elle ne s'appuie pas sur une théorie et ne vise pas à établir une situation idéale. Plus modeste, elle prend en compte les expériences multiples et diverses conduites sur le terrain par des autorités communales, des professionnels de l'action sociale et des soignants, reconnaissant par là la complexité du problème.

L'autorité bafouée de l'État les préoccupe plus que le sort des personnes dépendantes

L'expérience de la prescription d'héroïne sous contrôle médical s'inscrit dans ce contexte. Ses premiers résultats, encourageants, ne conduiront pas à généraliser cette démarche qui restera réservée aux cas les plus lourds. Déjà on peut observer que les toxicomanes participant à cette expérience renouent des liens sociaux, exercent leur fragile autonomie retrouvée parce qu'ils sont écoutés, considérés comme des sujets. Parce qu'ils croient tout savoir, les adeptes du sens commun ne comprennent donc pas que rompre avec la drogue implique préalablement de tisser des relations, même ténues avec la société.

La démarche pragmatique adoptée par la Suisse est loin d'être parfaite. La pondération délicate entre prévention, répression, soins et aide à la survie mérite d'être encore affinée au gré des évaluations faites sur le terrain. Jusqu'à il y a peu montrée du doigt par les pays qui nous entourent, la Suisse fait aujourd'hui figure de pionnier et attire les experts étrangers. Le bon sens commande que nous persévérions dans cette voie. JD